

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DU 1/4 D'HEURE SECURITE A L'AVPU

Catégorie 7 : management - valorisation des agents



SECTEUR VILLE DE
CAEN



Sommaire



- Le contexte de mise en œuvre de la démarche de prévention
- L'approche du 1/4 d'heure sécurité avec les agents
- Les outils utilisés pour le 1/4 d'heure sécurité
- Les objectifs fixés lors de la mise en œuvre
- La valorisation de la démarche du 1/4 d'heure sécurité
- Les résultats actuels
- Echanges/discussion

LE CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE DE PREVENTION

Une démarche de prévention a débuté en 2016 en lien avec le Service interne Qualité de Vie au Travail (SQVT) et la médecine préventive (CMAIC), suite à plusieurs accidents de service en raison des vibrations sur une catégorie d'engins (balayeuses).

- 1) **Juillet 2016** : Réalisation d'un diagnostic en accompagnement avec le SQVT et le CMAIC :
 - Des mesures de vibrations ont été relevées sur l'ensemble des engins du service propreté urbaine,
- 2) **Janvier 2017** : Constitution d'un groupe de travail avec la participation de 3 conducteurs, du responsable de pôle, du chef d'équipe des moyens mécanisés et du SQVT.
- 3) **Eté 2017** : Tests sur le terrain en compagnie d'un conseiller de prévention du SQVT. Parallèlement, définition d'un cahier des charges, afin de créer un module de formation à la conduite et à l'utilisation des engins par les conducteurs via un organisme accrédité (CESR),
- 4) **JANVIER/FEVRIER 2018** : Réalisation des formations pour l'ensemble des conducteurs PL du service,
- 5) **MARS 2018** : Démarrage de la campagne du ¼ d'heure sécurité. Une à deux séances sont organisées par mois (hors périodes scolaires) à la prise de poste des agents : 2 équipes sont concernées.

L'APPROCHE DU 1/4 D'HEURE SECURITE AVEC LES AGENTS

- **Susciter la curiosité** des participants : Une approche participative et active, faire parler de prévention.
- **Reprendre les fondamentaux** de la sécurité au travail et de la prévention,
- **Refixer les responsabilités** de chacun : Un acte de management,
- **Prendre de la hauteur** : Faire évoluer les mentalités et adapter nos façons de travailler,



Il est indispensable de préparer en amont des supports interactifs et accessibles : **Animer un ¼ d'heure sécurité participatif ne s'improvise pas !**



1H30 heures/mois est environ nécessaire par encadrant pour l'organisation d'une séance (temps de préparation du support + animation de la séance)



FICHE DE CAUSERIE

DATE : 22/01/21 LIEU : Local Giffarelli

ANIMATEUR(S) : PALIN

EQUIPE : Hopens Actualisés

Sujet Abordé :
Port du masque obligatoire suite
arrêté n° 2020/SIDPC/116/465

Remarque(s) émise(s) :

Liste d'émargement des participants

NOM	VISA	NOM	VISA
AUBRY	<i>[Signature]</i>		
ROUÉ	<i>[Signature]</i>		
LAMEILLE	<i>[Signature]</i>		
HAPPAY	<i>[Signature]</i>		
BLABOCHON	<i>[Signature]</i>		
DUBOIS	<i>[Signature]</i>		
POINTE	<i>[Signature]</i>		
CORNILLIER	<i>[Signature]</i>		
GRONDIER	J. Louis		

A CHAQUE SEANCE UNE FEUILLE D'EMARGEMENT EST COMPLETEE.

CELLE-CI PERMET DE SENSIBILISER LES AGENTS ET DE FORMALISER LES ENGAGEMENTS DE CHAQUE PARTIE DANS LA DEMARCHE.

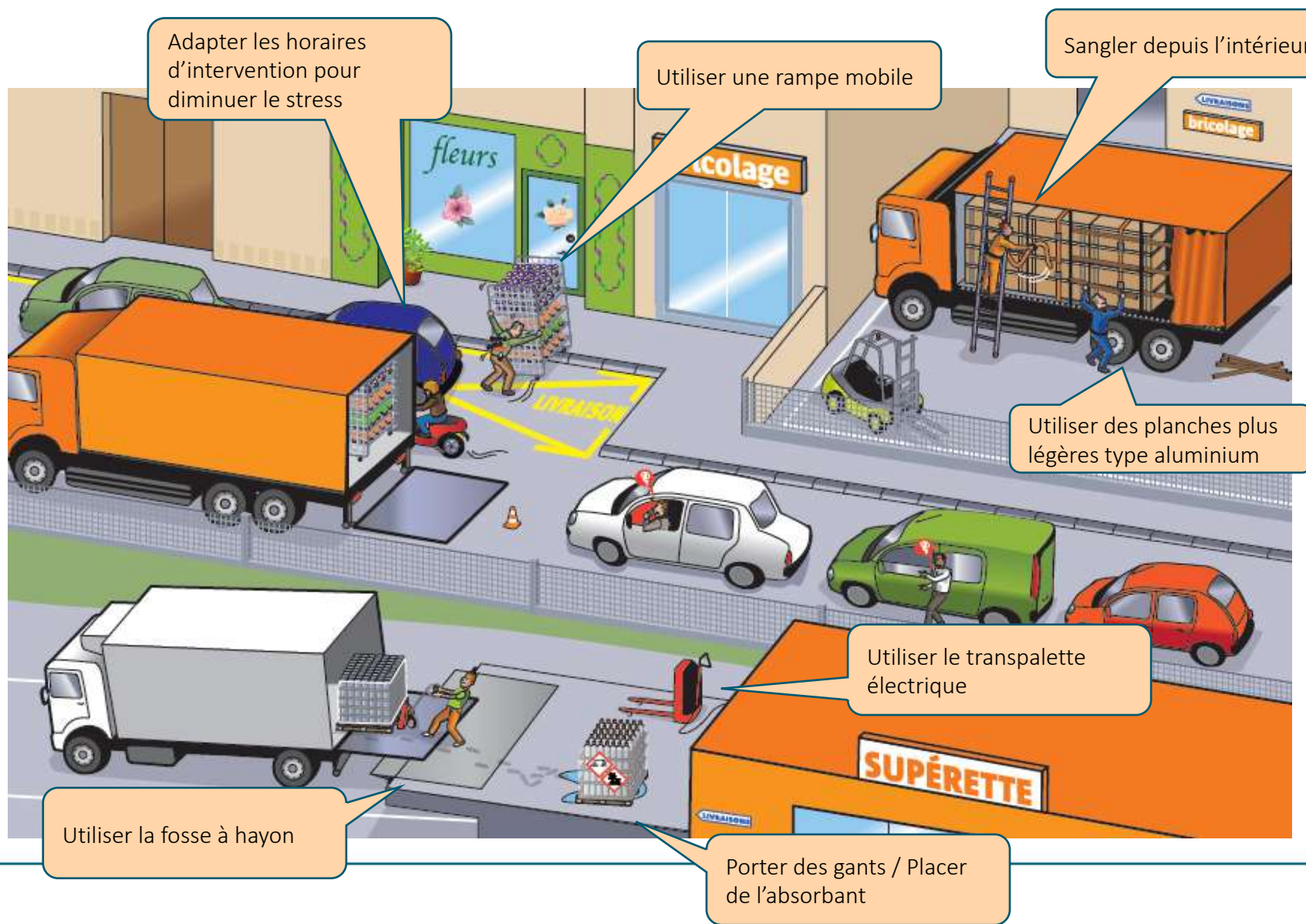
LES OUTILS UTILISES POUR LE ¼ D'HEURE SECURITE

L'outil doit être ludique, participatif et dynamique (chasse aux risques, vidéo, quiz...)
L'avantage majeur réside dans le fait qu'il est basé sur le **facteur humain**.

D'autre-part, il semble indispensable d'argumenter avec des exemples concrets.

Il est nécessaire d'aborder lors des ¼ d'heure sécurité, les accidents ou les presque accidents qui se produisent au sein du service ou de la collectivité.

EXEMPLE D'UNE CHASSE AUX RISQUES



EXEMPLE D'UNE VIDEO UTILISEE



LES OBJECTIFS FIXES LORS DE LA MISE EN OEUVRE

- Rappeler les règles fondamentales en matière de sécurité sur un sujet donné,
- Donner la parole à chacun et répondre aux interrogations (ou revenir vers l'équipe si besoin) : valoriser les agents,
- Développer la culture sécurité de façon efficace et durable, en vue de réduire les accidents de service et d'améliorer les conditions de travail,
- Respecter le temps prévu par séance : calibrer pour 15 minutes d'intervention,
- Former les encadrants qui dispensent les ¼ sécurité : Formation de formateur ou de formatrice occasionnel (CNFPT),
- Réaliser un minimum de 10 séances par an sur 2 équipes, avant de développer la démarche au sein de la direction,
- Mesurer en lien avec le SQVT, la diminution du nombre d'accident du travail au regard du temps passé à cette démarche.

LA VALORISATION DE LA DEMARCHE DU 1/4
D'HEURE SECURITE

Le 1/4 D'HEURE SÉCURITÉ

OPÉRATION DE PRÉVENTION DES RISQUES À LA PROPRETÉ URBAINE

Les espaces publics, conçus pour répondre à des usages et mobilités diverses, sont devenus plus complexes à entretenir, car multifonctionnels. Ils s'adaptent aux attentes des utilisateurs qui évoluent en fonction des usages (loisir, travail, en journée, en soirée, le week-end, en voiture, en vélo, à pied). Les agents de la propreté urbaine sont au quotidien en contact direct avec l'ensemble de ces contraintes ; ils travaillent dans un espace de co-activités qui expose les agents et les usagers à des risques. Pour se prémunir de ces risques, différents leviers sont actionnés, comme la formation ou la prévention. Arrêtons-nous sur l'expérimentation originale menée par le service de la propreté urbaine avec la mise en place du « 1/4 d'heure sécurité » !

REPÈRE



UNE INITIATIVE PARTAGÉE

Cette expérimentation est née des demandes croisées des équipes des moyens mécanisés du service propreté et du service qualité et environnement du travail de la DRH. L'objectif est de mieux prévenir les risques professionnels en renforçant la formation initiale et continue et en développant une approche ergonomique et préventive des métiers du nettoyage. Cela passe donc par de la formation, de l'écoute, des échanges directs, mais aussi par une stratégie d'achat de matériel adapté pour mieux accompagner le travail de terrain des agents.

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE SENSIBILISATION

C'est devenu un rituel, chaque mercredi matin à la prise de poste des agents à 7h sur le site Caffarelli, a lieu le « 1/4 d'heure sécurité ». C'est une séance participative et active, voire ludique, pour sensibiliser et échanger sur la sécurité. À la manette de ces temps d'échanges, Florian Pêche, coordinateur des moyens mécanisés au service propreté urbaine et Aurélien Régné, chef du service.

DES MÉTIERS EXPOSÉS AUX RISQUES



Le travail de nettoyage (vidage des corbeilles, balayage des trottoirs, ramassage des papiers, encombrants et autres déchets) s'exerce souvent aux moyens d'engins mécanisés : des laveuses, des balayeuses équipées de balais rotatifs, des souffleurs pour feuilles évacuées à l'aide de systèmes d'aspiration sur remorques, des bennes de ramassage des déchets et encombrants sauvages...

Ce champ d'activité couvre une grande diversité de lieux d'interventions, mais également une multitude de gestes techniques très variés. Si les postures de travail apparaissent rapidement comme un risque inhérent à tous ces métiers plutôt physiques, d'autres risques existent ; notamment les risques liés au fait qu'ils évoluent avec tous les usagers du domaine public. Ils doivent rester vigilants pour les autres et pour eux-mêmes.

PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES



Florian PÊCHE
Coordinateur des moyens mécanisés

« Il s'agit, pour les équipes, de prendre conscience des risques liés aux missions et matériels manipulés, se réinterroger et évoquer les mesures de prévention. Parler surtout de tout ; des situations qui mettent en jeu l'organisation du travail, la signalisation des dangers, les matériels, la manutention dans des situations de co-activités sur la voie publique... » précise Florian.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Chaque mercredi matin, un nouveau thème est abordé, lié à des accidents survenus dans le service ou ailleurs et qui servent de support à un moment d'échanges, pour mieux prévenir ou agir et garantir la sécurité des agents.

Parmi les thèmes déjà abordés :

- Manipulation des produits chimiques – Nettoyage d'un engin de la propreté urbaine (ex : accident du travail survenu au service propreté urbaine).
- Chutes de hauteur (ex : accident du travail survenu au service propreté urbaine).
- Protocole de sécurité du site de CAFFARELLI.
- Chasse aux risques VOIRIE : 20 situations dangereuses.
- Bâchage/débâchage d'une benne AMPLIROLL.
- Autorisations de conduites.
- Chasse aux risques – La co-activité dans une cour d'une entreprise de transport.



▲ 30 mai 2018 : ce matin-là, l'équipe débattait du respect des distances de sécurité pour la conduite des engins de la PU

TEMPS D'ÉCHANGES PRATICO-PRATIQUES

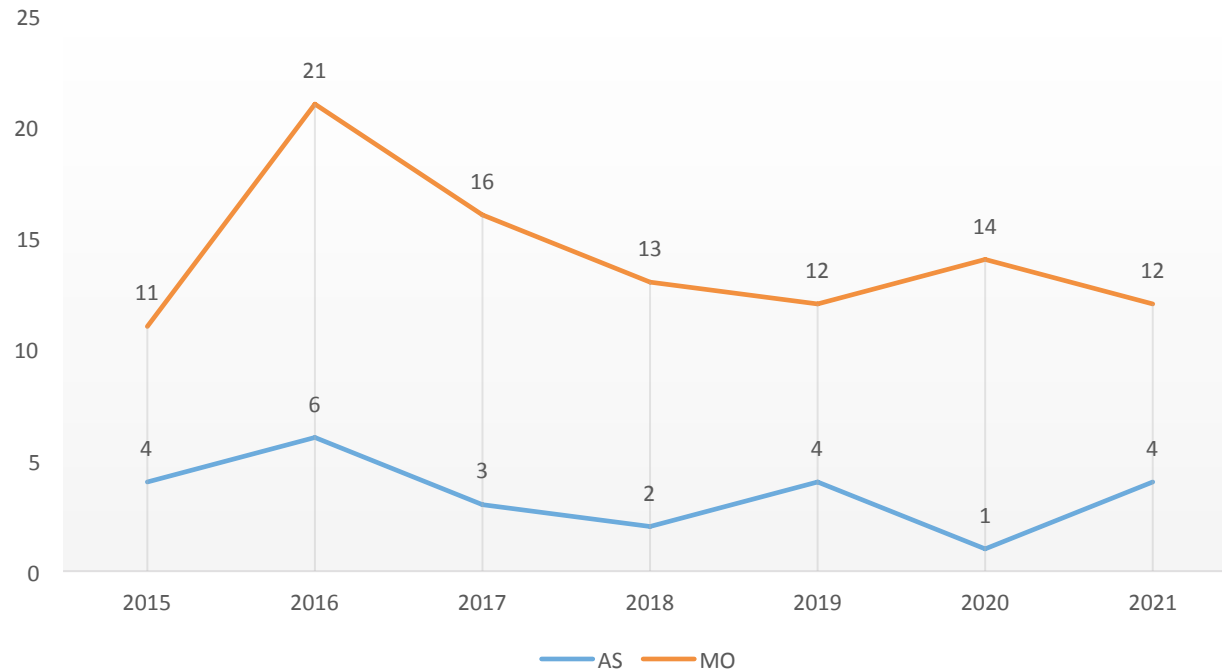
De manière simple et pratico-pratique, chaque séance traite d'un sujet unique, dans un format court d'un quart d'heure maximum. Elle repose sur la participation active des agents, fait appel aux responsabilités de chacun, dans le but de sensibiliser et de permettre aux équipes d'adapter leurs façons de travailler. Ils sont souvent les mieux placés pour cela. Les objectifs sont multiples et tournés vers les agents : rappeler les règles de sécurité, développer une culture sécurité durablement, réduire les accidents de service. Au terme des 12 séances programmées avant l'été, un bilan sera réalisé avant d'envisager le développement de la démarche au sein de la direction.

Cette démarche a été valorisée par le service communication interne, avec la diffusion d'un document dans l'ensemble des bulletins de salaire de la collectivité (Ville de Caen, CCAS et CAEN LA MER) : 4000 agents

LES RESULTATS ACTUELS

Le focus sur les données pour les conducteurs d'engins

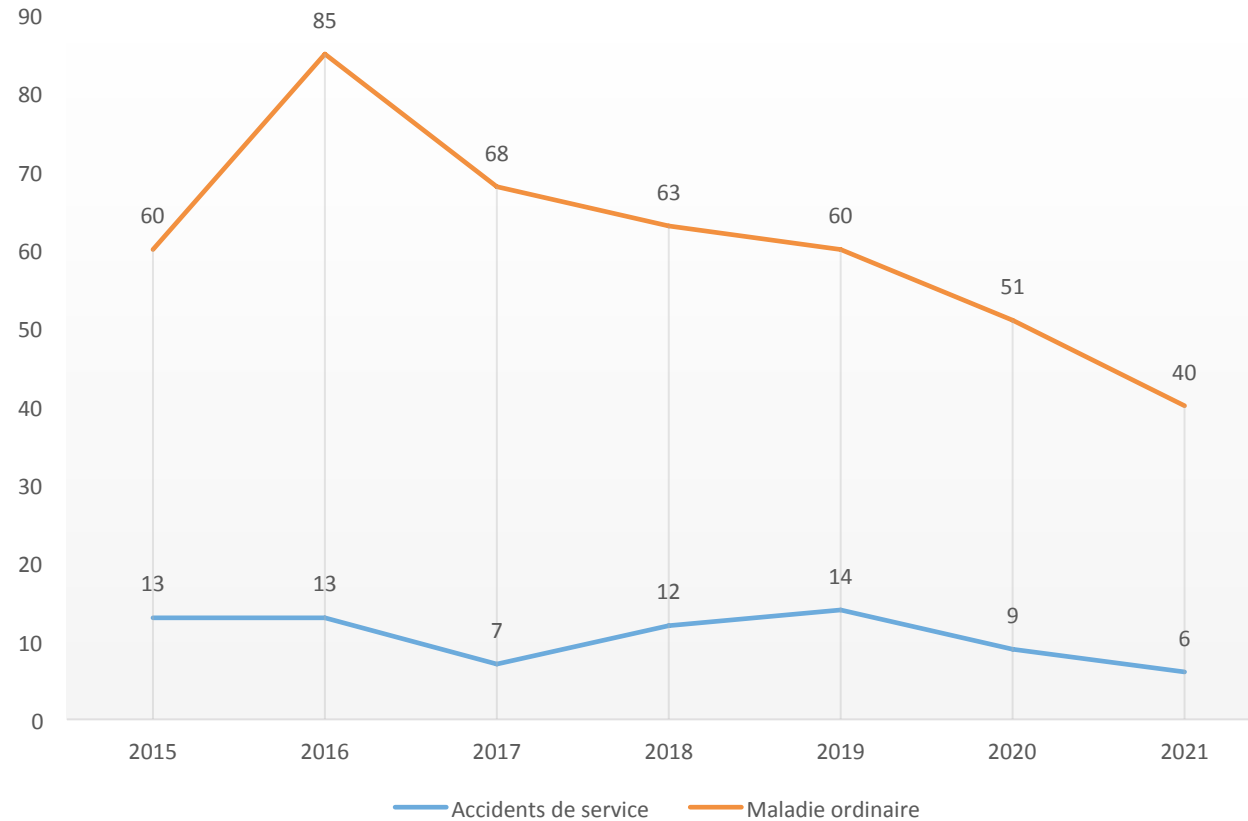
Evolution Accidents de Service (AS)/Maladie Ordinaire (MO)
Spécialité conducteurs



Depuis le déploiement de la démarche de prévention en 2016, le nombre d'arrêt lié à la « Maladie Ordinaire » a été fortement réduit pour les conducteurs d'engins du service PU. Une diminution plus modérée est également constatée en ce qui concerne les accidents de service.

Le récapitulatif complet de l'absentéisme au sein du service Propreté Urbaine du secteur CAEN depuis 2015 :

Evolution AS/MO Service Prop. Urb. 2015-2021



Le développement du ¼ d'heure sécurité à l'échelle du service Propreté Urbaine semble concourir à réduire le nombre d'arrêt lié à la « Maladie Ordinaire ». En revanche, cette diminution est plus modérée en ce qui concerne les accidents de service.

Les points positifs

- Une adhésion des équipes et des encadrants,
- Une amélioration de la communication entre les agents et les encadrants :
 - Meilleure prise en compte des besoins des agents,
 - Amélioration des conditions de travail des agents (ergonomie au poste, vibrations...),
 - Meilleure prise en compte de certaines contraintes « terrain » par l'encadrant de proximité,
 - Réduction de l'absentéisme au travail,

Le bien-être au travail, levier de performance d'un agent plus productif pour une ville propre.



Des questions ? Un temps d'échange ?

Merci de votre attention